



JUILLET
2026



STAGES SPORTIFS 2026



Réservé aux enfant de 9 à 15 ans (nés entre 2011 et 2017)



Accueil téléphonique :

Lundi au vendredi, 8h30-12h30 et 13h30-17h
Direction des sports - 2, place de Bourguine
05 45 92 40 97

angouleme.fr



SERVICE COMMUNICATION VILLE D'ANGOULÊME - 2026

Journée type

- **8h - 9h** : accueil des enfants - activités libres surveillées (pétanque, palet, étirement, lecture)
 - **9h30 - 12h** : activités sportives
 - **12h - 13h30** : repas
 - **13h30 - 14h30** : activités libres surveillées (pétanque, palet, étirement, lecture)
 - **14h30 - 16h30** : activités sportives
 - **16h30* - 17h30** : activités libres surveillées (pétanque, palet, étirement, lecture)
 - **17h30** : fermeture de la structure
- * **Reprise des enfants possible dès 16h30.**

Tarifs du 01/01/2026 au 31/12/2026

2026	Tarif entier	1 ^e réduction	2 ^e réduction
	99,80 € (semaine)	49,55 € (semaine)	25 € (semaine)
	20,40 € (journée)	10,05 € (journée)	5,10 € (journée)

2026	Tarif entier stages	1 ^e réduction	2 ^e réduction
	N'entre pas dans le dispositif d'aide à la licence	Entre dans le dispositif d'aide à la licence	Entre dans le dispositif d'aide à la licence
	Le quotient CAF est :		
	Supérieur ou égal à :	Inférieur à :	inférieur ou égal à :
1 enfant	865,77 €	865,77 €	485,42 €
2 enfants	961,94 €	961,94 €	539,34 €
3 enfants	901,84 €	901,84 €	505,63 €
4 enfants	961,94 €	961,94 €	539,34 €
5 enfants	1010,04 €	1010,04 €	566,29 €

- **LE REPAS EST COMPRIS DANS LE COÛT DU STAGE**

documents à fournir

- Un document justifiant de votre quotient familial si besoin
- Un justificatif de domicile sur la commune d'Angoulême
- Une assurance en responsabilité civile
- Diplôme de natation sans aide à la flottaison
- Un chèque du montant du stage à l'ordre du « trésor public » pour le règlement
- Règlement par carte bancaire possible

Annulation des stages

Tout stage commencé est dû.

Le remboursement total ne s'effectuera que pour des raisons médicales ou si une annulation survient deux semaines avant le début du stage.

Si une activité du programme ne peut pas avoir lieu, l'organisation se réserve le droit de vous proposer une activité de substitution.

Fiche de renseignements STAGES SPORTIFS

Les inscriptions se feront à la direction des sports, par courrier ou sur le portail famille. Le dossier devra être complet.



Nom/prénom du responsable légal

Nom/prénom de l'enfant

Date de naissance

Adresse

Numéro de téléphone (domicile)

Email

Portable de la mère

Portable du père

Nom du médecin traitant

Observation médicales

Demande d'inscription pour les semaines :

28 29 30 31

Autorisations

- Autorisation de départ non accompagné après les activités : **OUI NON**
- Autorisation d'utilisation de l'image de l'enfant pour promouvoir les activités dans le cadre des locaux de la ville et en dehors (site internet de la mairie, magazine municipal, flyer, affiche...)
OUI NON

Assurance

- Couverture des animations en responsabilité civile par l'assurance de la mairie.

Obligation d'assurance individuelle en cas de dommage corporel :

Je, soussigné.....

« Déclare autoriser le responsable des activités sportives à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident survenant à mon enfant, toutes les mesures d'urgence si besoin ».

- En cas de maladie, il est rappelé que les frais nécessités par le traitement sont à la charge de la famille (frais de remboursement par la sécurité sociale).

Règlement intérieur

Les valeurs véhiculées durant ces stages sont, la politesse, la propreté, l'assiduité, le goût de l'effort et le respect :

- respect des encadrants et du personnel de restauration,
- respect des camarades,
- respect du matériel,
- respect de la nourriture.

Toute conduite inconvenante donnera lieu à :

- 1) une réflexion avec l'enfant,
- 2) un entretien avec les parents,
- 3) l'exclusion du stage en accord avec la direction des sports.

Angoulême le

Signature

**Programme
des activités
stage sportif
juillet 2026**

semaine 28
du 6 au 10 juillet
semaine 29
du 13 au 17 juillet
semaine 30
du 20 au 24 juillet
semaine 31
du 27 au 31 juillet



Attention : les enfants inscrit aux stages doivent impérativement savoir faire du vélo et nager

À PRÉVOIR POUR LE STAGE

Un petit sac à dos, une tenue de rechange complète, une serviette, des vêtements de pluie, des gants d'hiver, un goûter et une gourde.

À NOTER

- L'usage des portables et tablettes est fortement déconseillé pendant les stages.
- La direction des sports décline toute responsabilité en cas de bris, de perte ou de vol.

où

-Les stages ont lieu à la direction des sports, 2 place de Bourguine - Angoulême

Service communication/Ville d'Angoulême